



ESPACES
VOCATION
PARIS

Protocole d'accueil clients Covid-19 *(mis à jour au 14 septembre 2020)*



ESPACES
VOCATION
PARIS



Avertissement

Ce protocole a été rédigé dans le but de:

- vous protéger durant vos évènements,
- de protéger nos salariés
- de lutter contre la propagation du COVID-19

Ce protocole a été rédigé sur la base des informations disponibles au 14 septembre 2020 auprès du ministère français de la santé



Rappel des gestes barrières

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



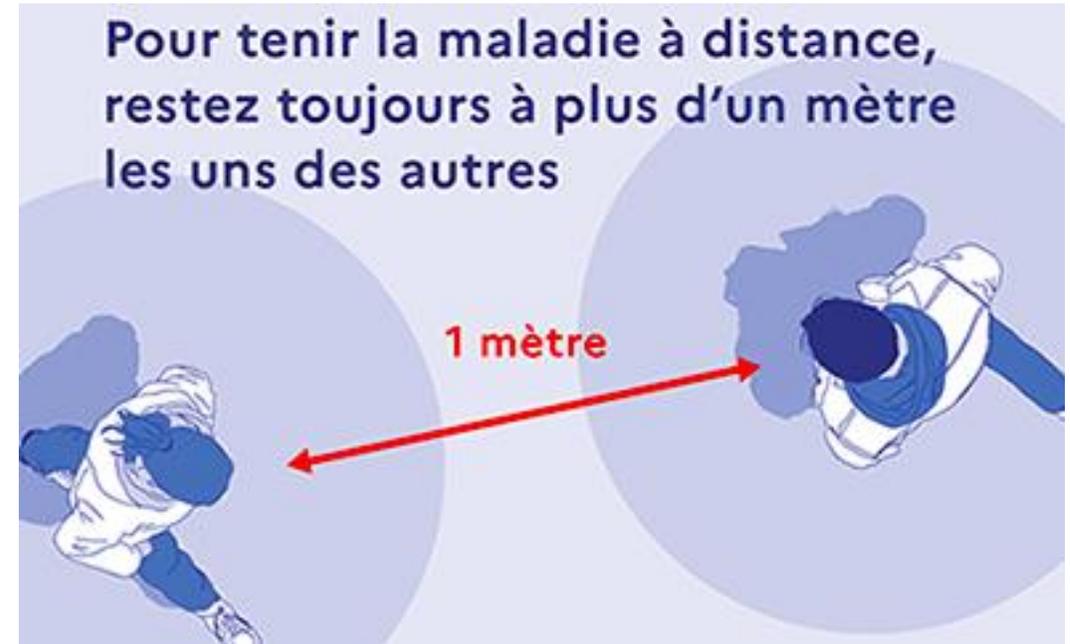
Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



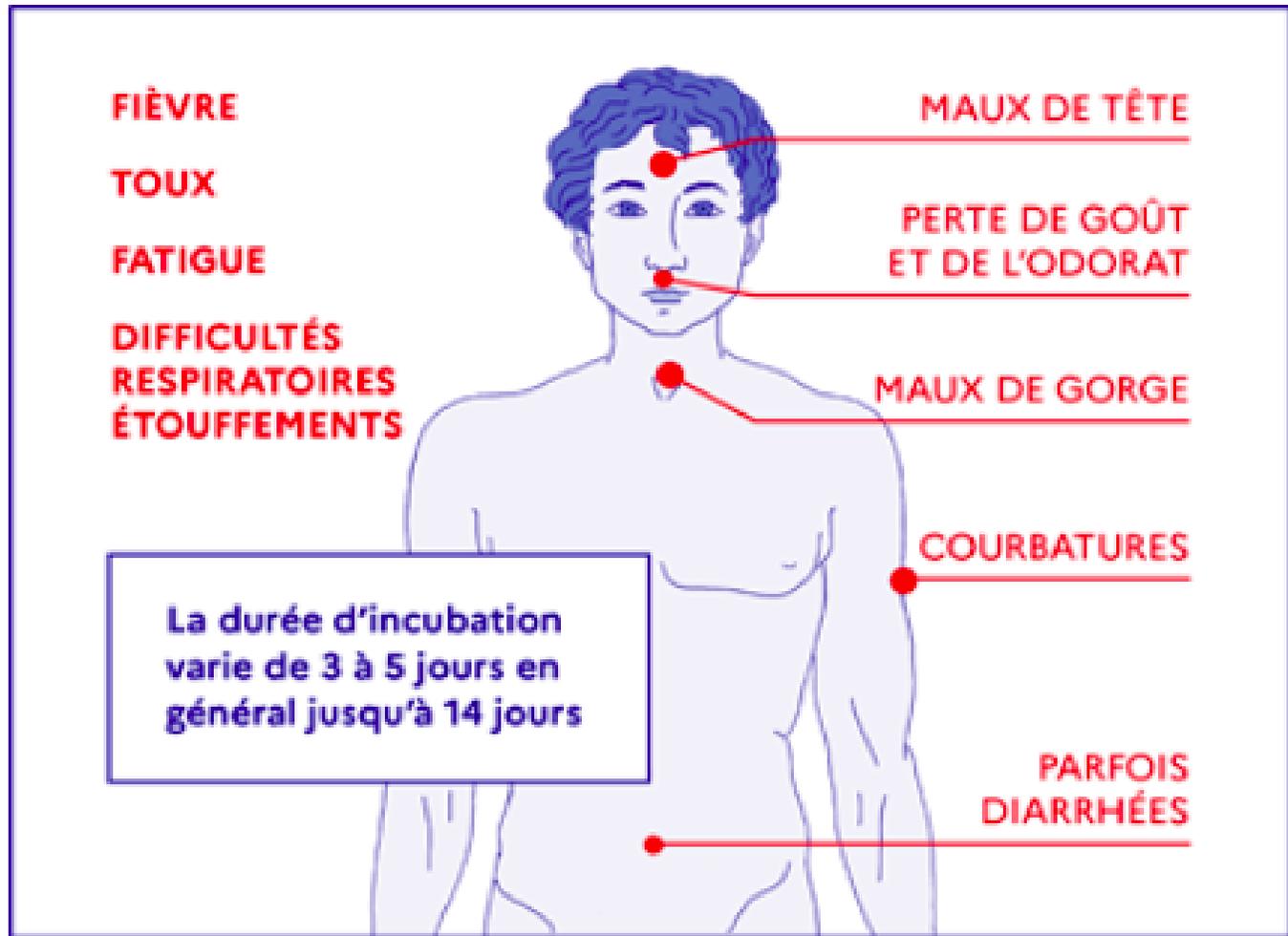
Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



ESPACES
VOCATION
PARIS



Rappel des
signes de
l'infection



ESPACES
VOCATION
PARIS



A l'entrée de nos sites...

- Le personnel est équipé d'éléments de protection.
- Les points d'accueil sont équipés de plexiglas.
- Nos clients sont invités à se désinfecter les mains à leur arrivée .
- Les ascenseurs ne peuvent être empruntés que par 2 personnes maximum.
- Les poignées des portes d'entrées, des sanitaires, les rampes d'escaliers et les ascenseurs seront régulièrement nettoyés avec un produit alcoolisé (toutes les 3 heures)



ESPACES
VOCATION
PARIS



...dans nos espaces communs...

- Le rappel des gestes barrières sera disposé à l'accueil, dans les couloirs, les espaces communs et dans chaque salles
- Du savon restera à disposition dans les sanitaires, qui seront, quant à eux, limités à 2 personnes maximum
- Des solutions hydro-alcooliques seront disponibles sur site



ESPACES
VOCATION
PARIS



et dans nos salles de réunion :

- La mise en place des salles de réunion prendra en considération le souci de limiter les rassemblements dans les espaces communs au moment de l'accueil et des pauses.
- Conformément au protocole sanitaire, les participants d'un même groupe devront demeurer assis à leur place, par sous-groupe de 10 participants maximum, une distanciation d'1 mètre étant observée entre chaque sous-groupe. *(article 45 du décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 modifié par décret n° 2020-1096 du 28 août 2020)*
- Lors de l'intervention dans les salles, notre personnel aura pris soin de se désinfecter les mains avant et après toute manipulation.
- Les effets personnels, vestes ou manteaux sont à installer sur les dossiers des chaises des participants.
- Le matériel, les poignées de portes et le mobilier des salles seront désinfectés et aérés durant l'heure du déjeuner et la veille de chaque évènement.



ESPACES
VOCATION
PARIS



Ce que nous VOUS demandons :

- Le port du masque - dont il est rappelé qu'il est obligatoire - dans toutes les parties communes ainsi que dans les salles de réunion.
- Le respect des gestes barrières.
- Le respect des mesures de distanciation sociale.
- Que toute personne présentant des symptômes reste chez elle ou quitte la réunion dès les premières manifestations de symptôme.

Il appartient à l'organisateur, ou au formateur responsable de la réunion, de veiller au respect de ce protocole sanitaire.



ESPACES
VOCATION
PARIS

